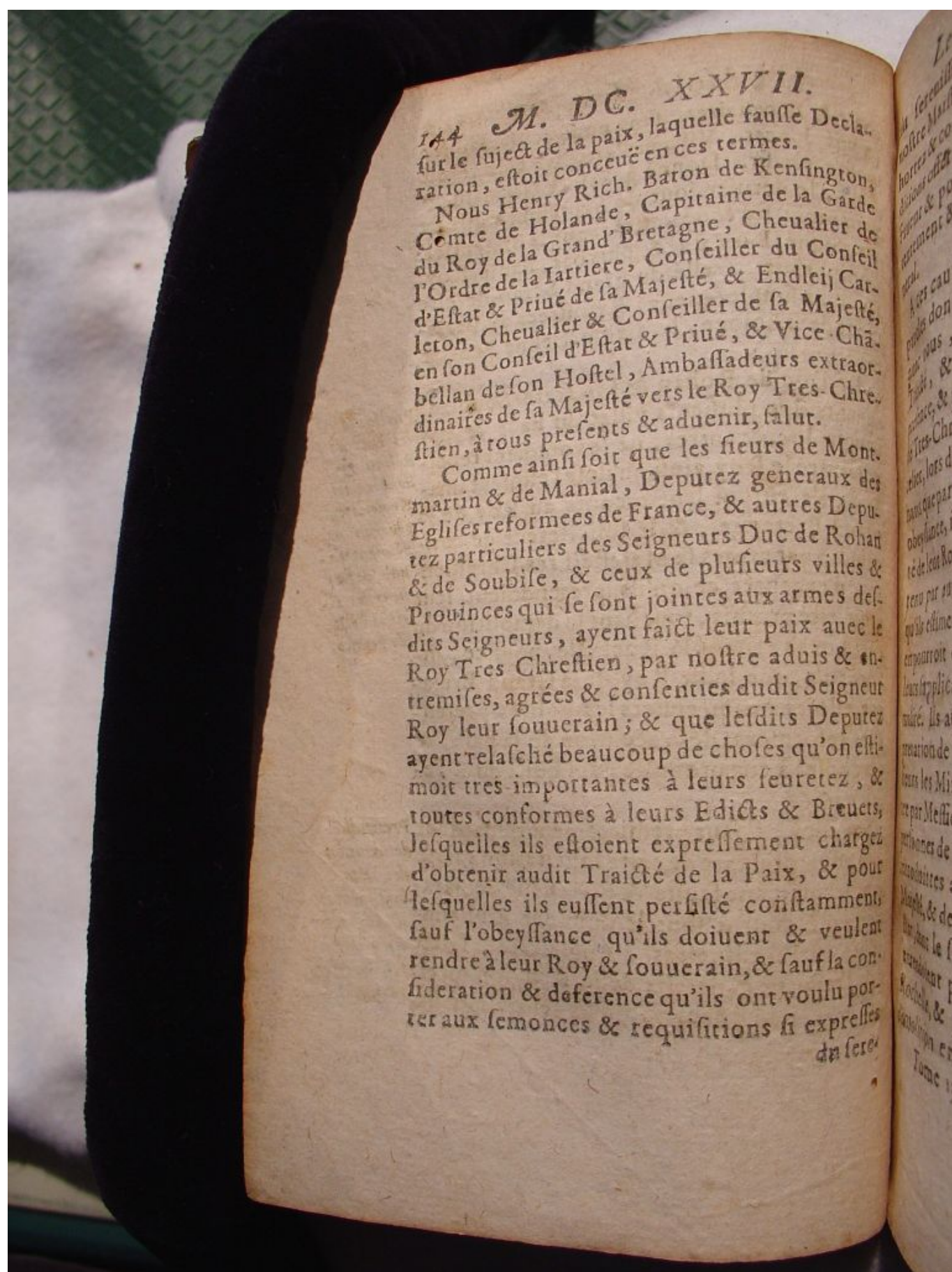
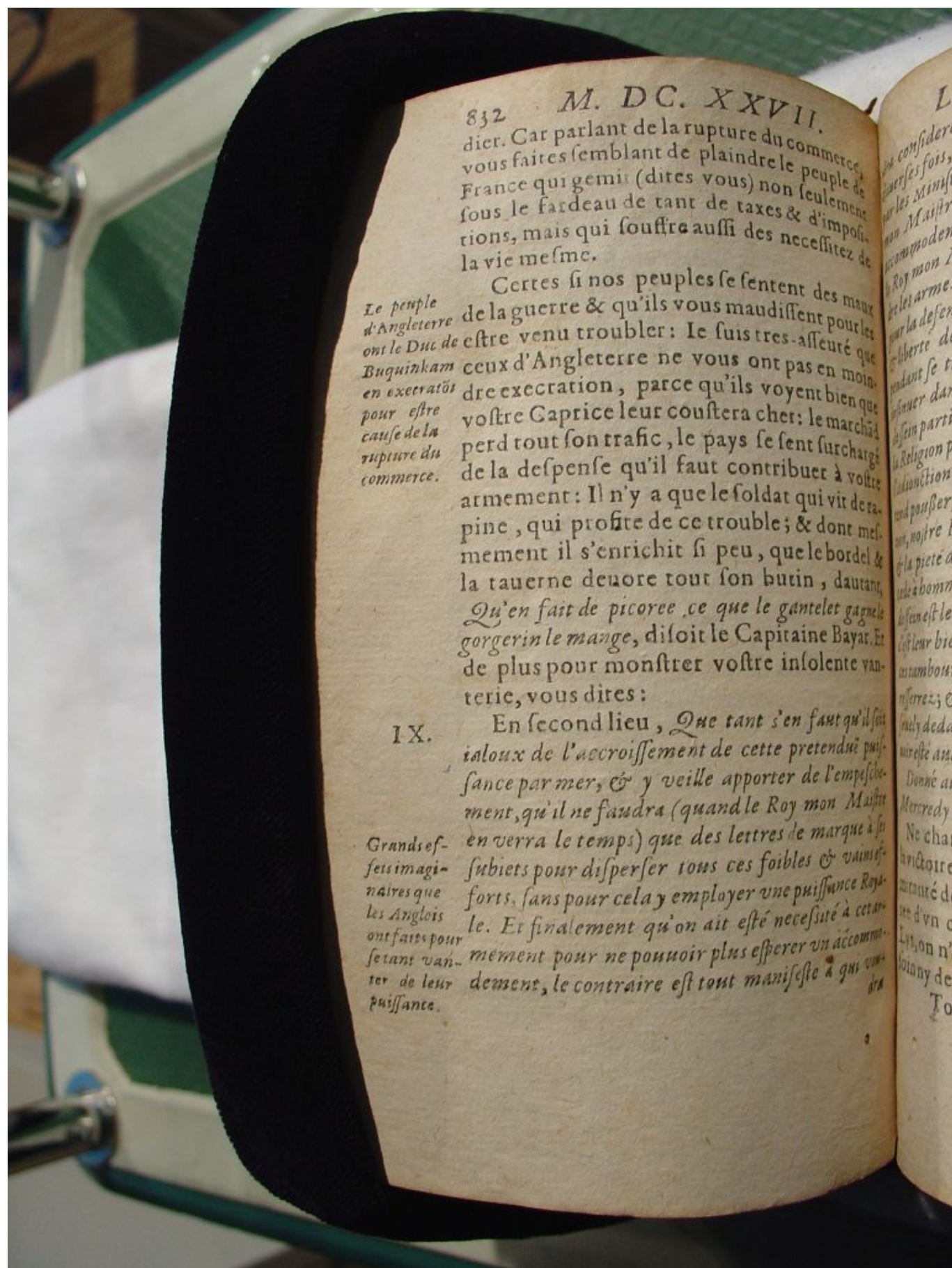


1627_144.jpg



1627_832.jpg



832 M. DC. XXVII.

dier. Car parlant de la rupture du commerce, vous faites semblant de plaindre le peuple de France qui gemit (dites vous) non seulement sous le fardeau de tant de taxes & d'impositions, mais qui souffre aussi des necessitez de la vie mesme.

Le peuple d'Angleterre ont le Duc de Buquinkam en execration pour estre cause de la rupture du commerce.

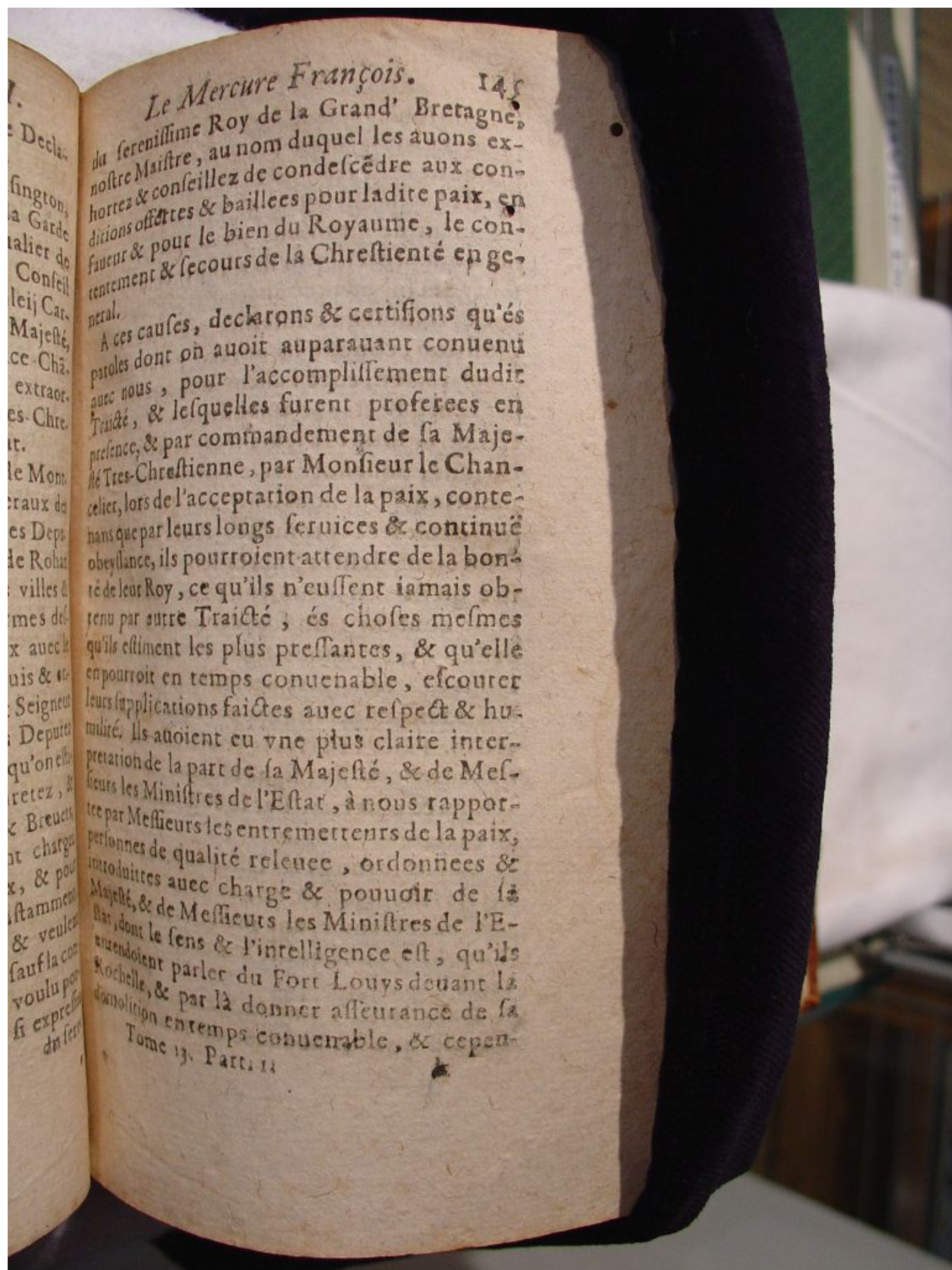
Certes si nos peuples se sentent des maux de la guerre & qu'ils vous maudissent pour les estre venu troubler: Je suis tres-assuré que ceux d'Angleterre ne vous ont pas en moindre execration, parce qu'ils voyent bien que vostre Caprice leur coustera cher: le marchand perd tout son trafic, le pays se sent surchargé de la despense qu'il faut contribuer à vostre armement: Il n'y a que le soldat qui vit de rapine, qui profite de ce trouble; & dont mesmement il s'enrichit si peu, que le bordel de la taverne deuore tout son butin, d'autant, Qu'en fait de picoree ce que le gantelet gagne le gorgerin le mange, disoit le Capitaine Bayar. Et de plus pour monstrez vostre insolente vanterie, vous dites:

IX.

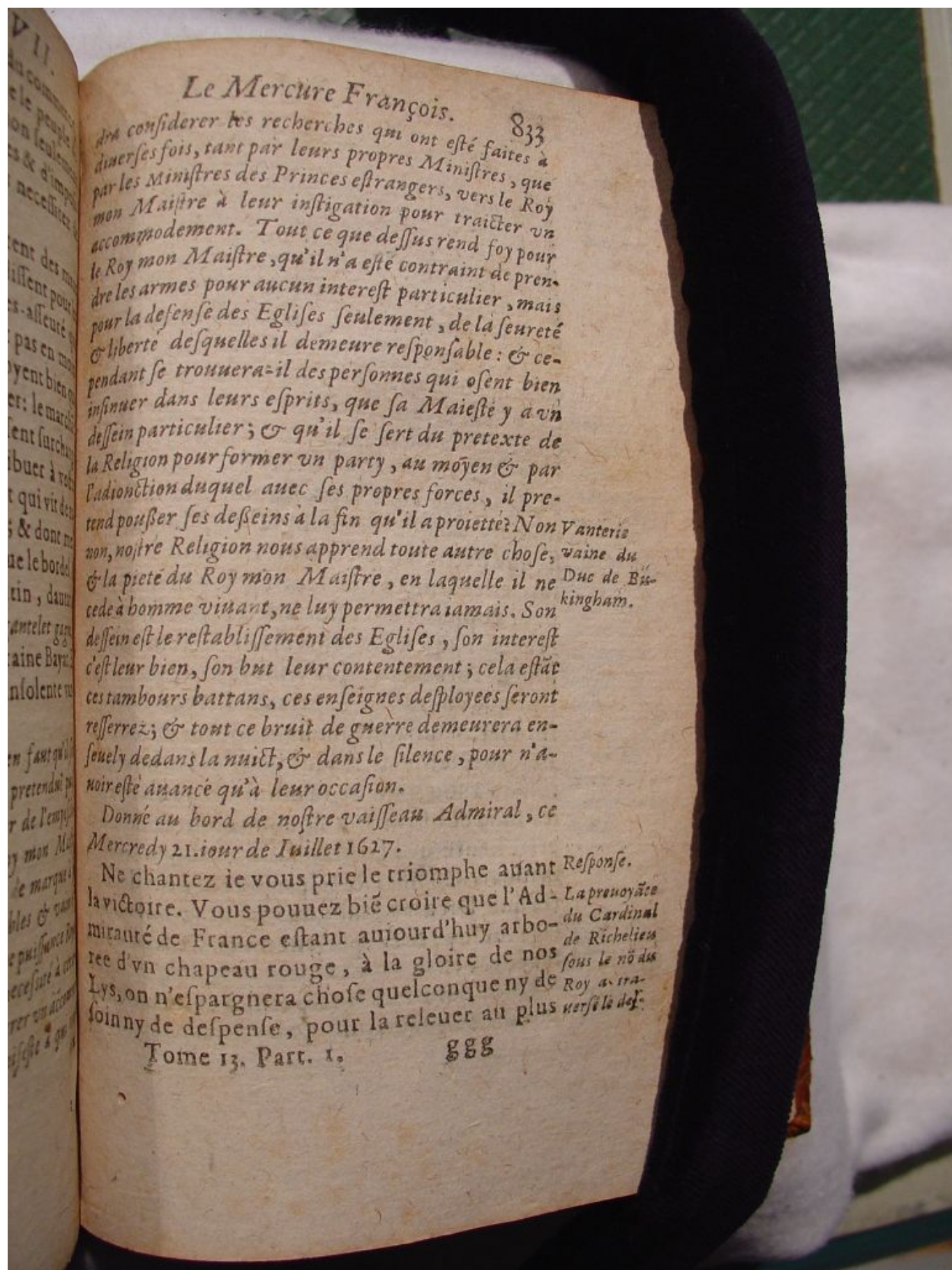
En second lieu, Que tant s'en faut qu'il soit jaloux de l'accroissement de cette pretendu puissance par mer, & y veille apporter de l'empeschement, qu'il ne faudra (quand le Roy mon Maistre en verra le temps) que des lettres de marque à ses subiets pour disperser tous ces foibles & vains efforts, sans pour cela y employer une puissance Royale. Et finalement qu'on ait esté necesité à cet effet, pour ne pouuoir plus esperer un accommodement, le contraire est tant manifeste à qui verra

Grands efforts imaginaires que les Anglois ont faits pour se tant vanter de leur puissance.

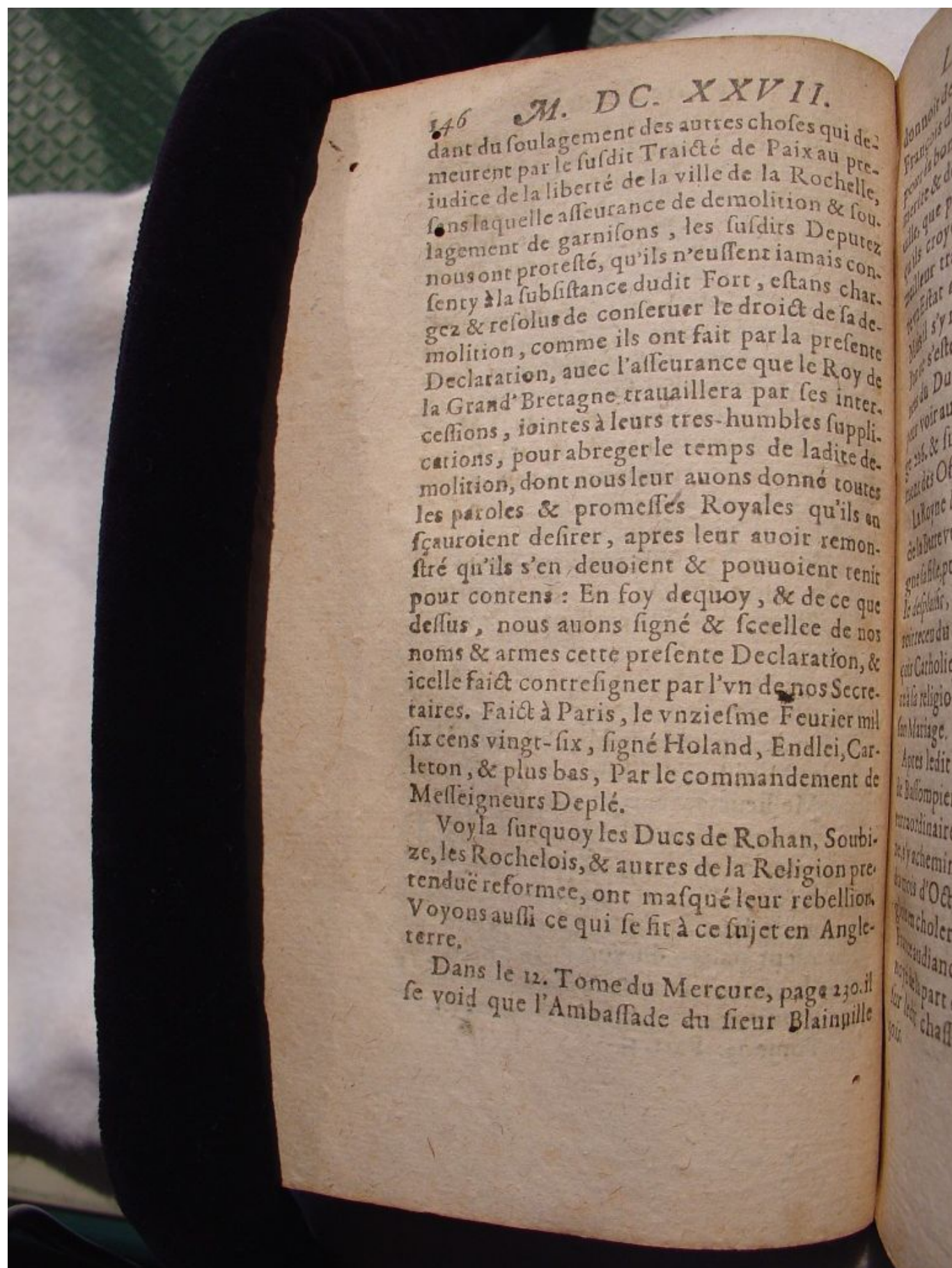
1627_145.jpg



1627_833.jpg



1627_146.jpg

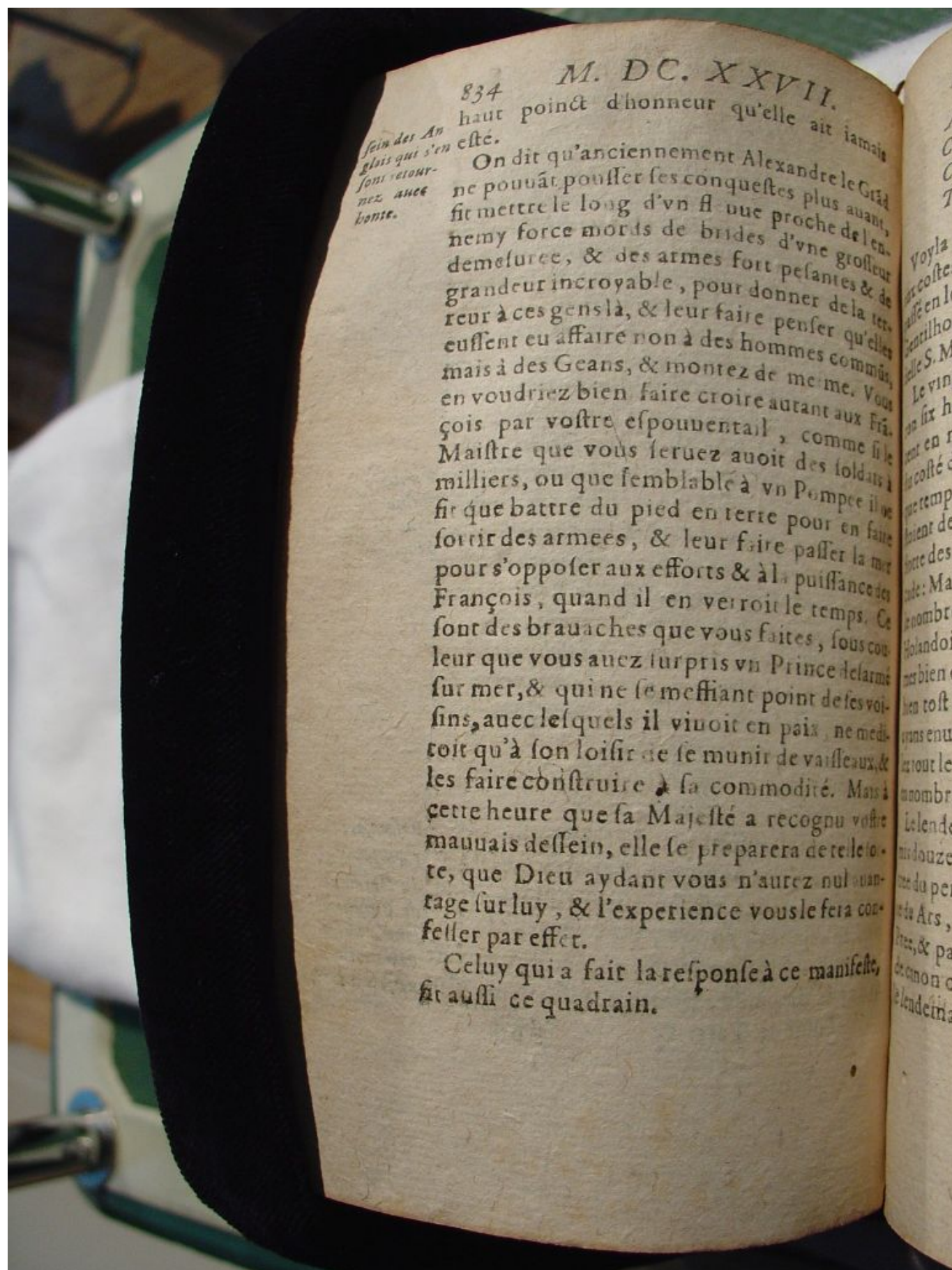


146 M. DC. XXVII.
 dant du soulagement des autres choses qui de-
 meurent par le susdit Traicté de Paix au pre-
 iudice de la liberté de la ville de la Rochelle,
 sans laquelle assurance de demolition & sou-
 lagement de garnisons, les susdits Deputez
 nous ont protesté, qu'ils n'eussent jamais con-
 senty à la subsistance dudit Fort, estans char-
 gez & résolus de conserver le droict de sa de-
 molition, comme ils ont fait par la presente
 Declaration, avec l'assurance que le Roy de
 la Grand' Bretagne travaillera par ses inter-
 cessions, jointes à leurs tres-humbles suppli-
 cations, pour abreger le temps de ladite de-
 molition, dont nous leur auons donné toutes
 les paroles & promesses Royales qu'ils en
 scauroient desirer, apres leur auoir remon-
 stré qu'ils s'en deuoient & pouuoient tenir
 pour contens : En foy dequoy, & de ce que
 dessus, nous auons signé & sceellée de nos
 noms & armes cette presente Declaration, &
 icelle faict contresigner par l'un de nos Secre-
 taires. Faict à Paris, le vniesme Feurier mil
 six cens vingt-six, signé Holand, Endlei, Car-
 leton, & plus bas, Par le commandement de
 Messieurs Deplé.

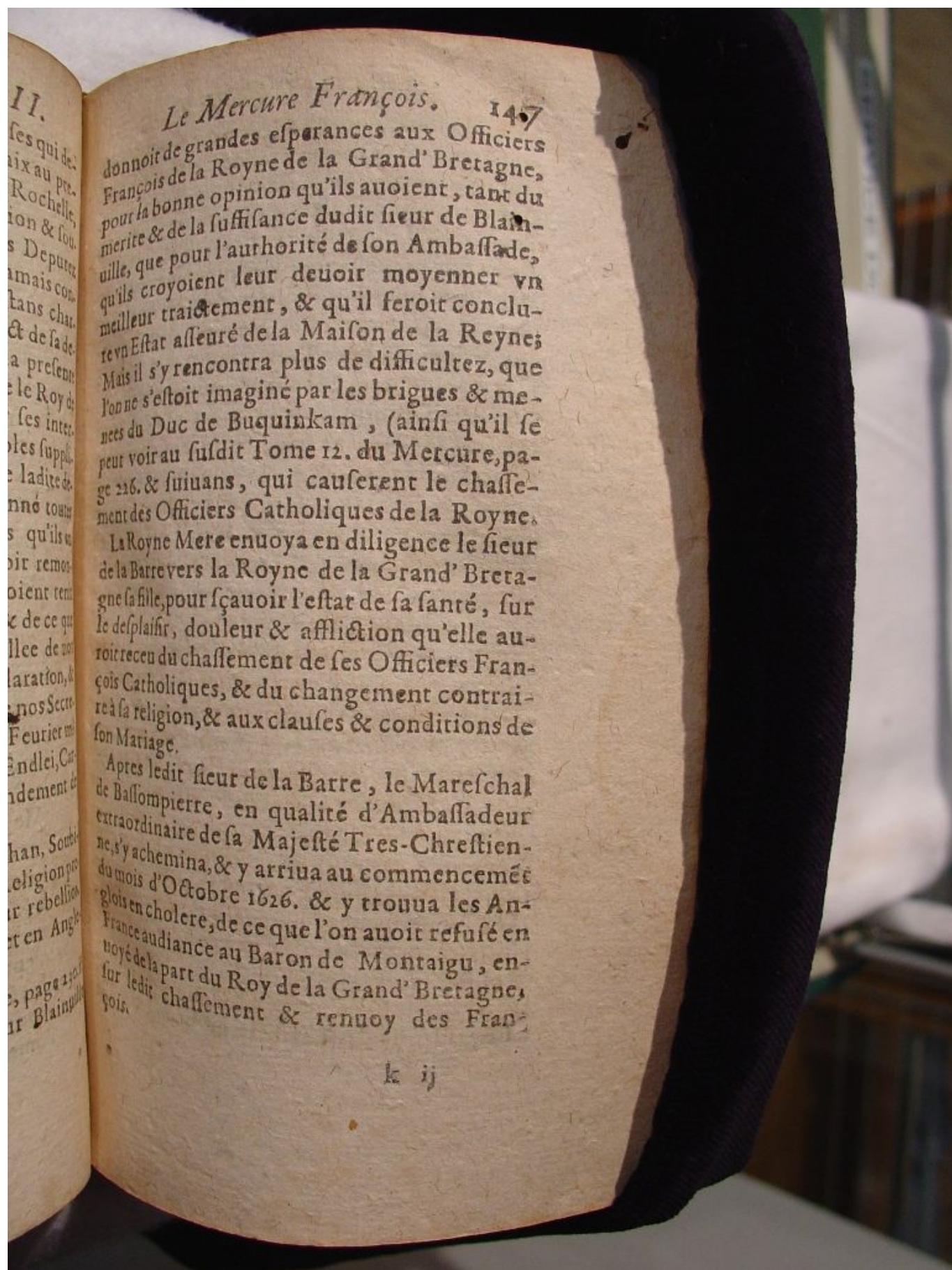
Voyla surquoy les Ducs de Rohan, Soubi-
 ze, les Rochelois, & autres de la Religion pre-
 tendue reformée, ont masqué leur rebellion.
 Voyons aussi ce qui se fit à ce sujet en Angle-
 terre.

Dans le 12. Tome du Mercure, page 230. il
 se void que l'Ambassade du sieur Blainville

1627_834.jpg



1627_147.jpg



1627_835.jpg

Le Mercure François.

835

*Angelus Anglicus est,
Cui numquam credere fas est:
Cum tibi dixit Aue,
Tanquam ab hoste caue.*

Voyla ce qui se fit à l'arriuee des Anglois
aux costes de Ré; voyons à present ce qui s'est
passé en leur descente, selon la relation d'un
Gentilhomme François qui estoit en la Cita-
delle S. Martin, enuoyé à un sien amy.

Le vingtiesme iour du mois de Juillet enui-
ron six heures du matin, les Anglois paru-
rent en nombre de dixhuiet ou vingt voiles,
du costé des Sables d'Olonne, & durant quel-
que temps l'opinion commune estoit que c'e-
stoient des Dunquerqueois qui attendoient la
flotte des Holandois, qui estoit pour lors en
rade: Mais les voyans peu à peu approcher, &
le nombre des vaisseaux grossir, sans que les
Holandois en prissent l'allarme, nous iugeas-
mes bien que c'estoient des Anglois, comme
bien tost apres nous en fusmes assurez, les
ayans enuoyé recognoistre. Ils furent mouil-
lez tout le iour à la rade, où ils s'assemblerent
en nombre de six vingts voiles.

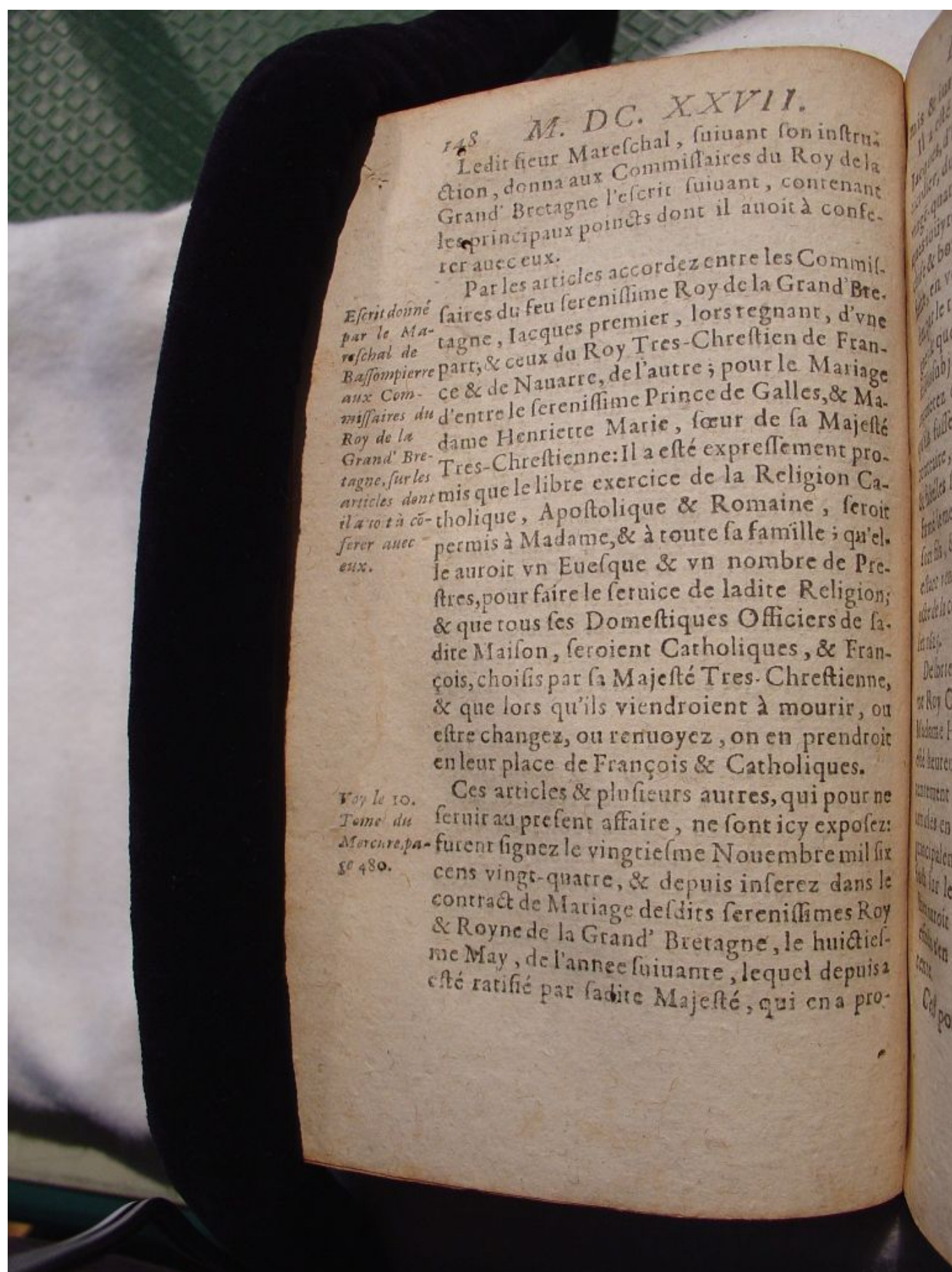
*Relation de
ce qui s'est
passé dans
les mois Jul-
let, Aoust,
Septembre,
Octobre, No-
uembre en
l'Isle de Ré
contre les
Anglois de-
scendus en
icelle.
L'armée na-
uale d'An-
gleterre à la
rade de l'Isle
de Ré.*

Le lendemain Mercredy 21. au matin, ayans
mis douze grands vaisseaux en Vedette à l'en-
tree du pertuis Breton, fort proche de la poin-
te de Ars, le reste descendit vers le fort de la
Pree, & passerent tout le iour à tirer des coups
de canon contre ce Fort, continuans encores
le lendemain iour de la Magdelaine, iusqu'à la

*Effort des
Anglois con-
tre le Fort de
la Pree.*

1688 ij

1627_148.jpg



1627_836.jpg

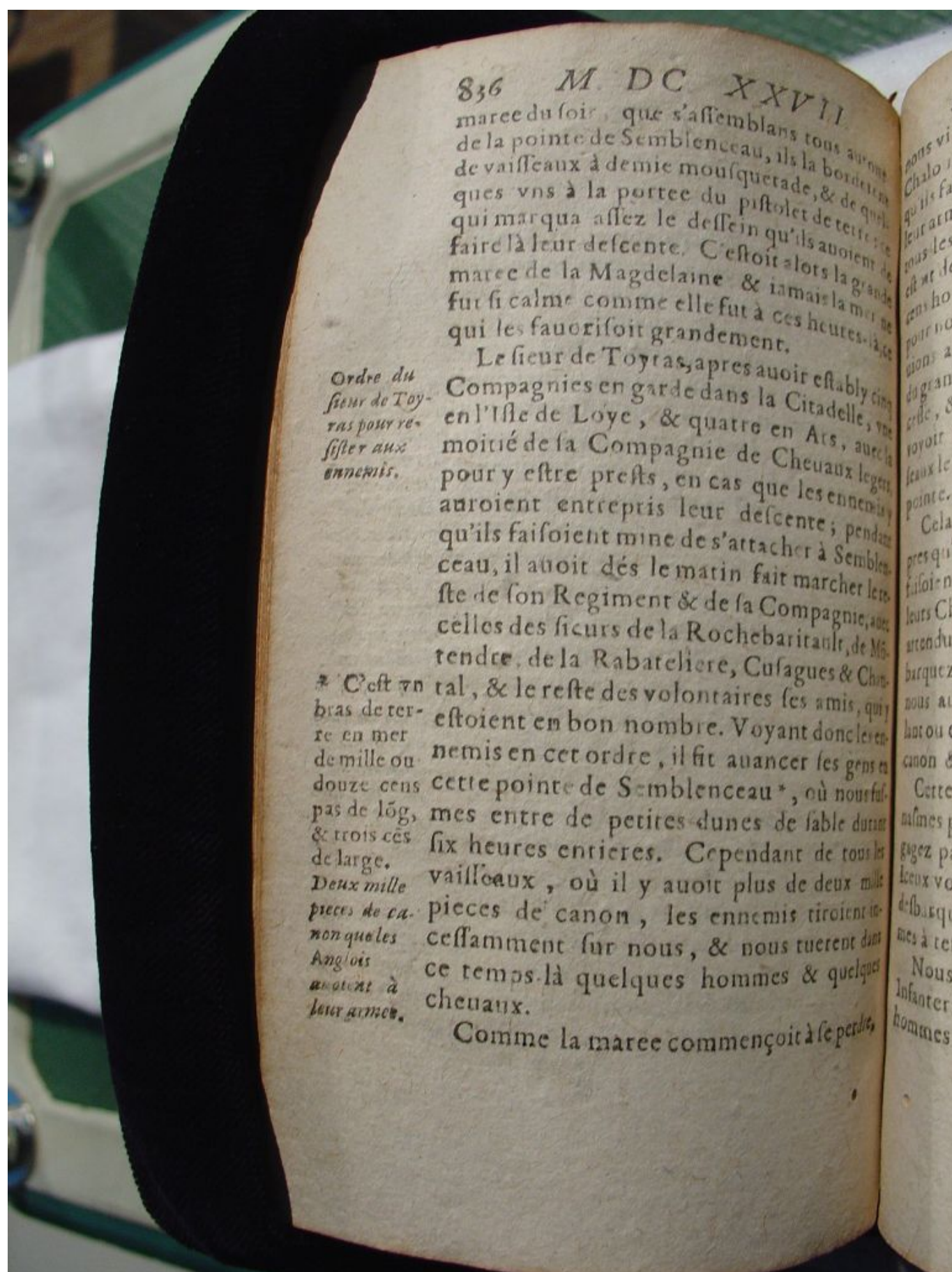


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan